

Savign'infos 2022

10 Février

Mairie de Savigny le Sec

Sous la présidence de STAIGER Jean-Michel

Présents :

BENINCA Catherine
DEMOUGEOT Sylvie
DOUVIER Jean-Christian
GREBILLE Pierre-Jean
MARQUIE-JACQUIN Aurore
MUNAROLO Catherine
PELLICIOLI Joachim
PORCHERET Gérard
ROGER Jean-François
SAUVAIN Marie-Françoise
SICCARDI Martine
SUDRE Julie
THOUVENIN Hélène
ROGER Jean-François

Absents excusés :

de SAINT-ALBIN Philippe

Secrétaire de séance : PELLICIOLI Joachim



03 80 35 75 79
mairie@savigny-le-sec.fr

Le texte complet des délibérations est affiché au panneau place de la Mairie. La lecture du dernier compte-rendu n'a fait l'objet d'aucune remarque et celui-ci a été validé.

Projets

Équipements nouveaux jeux plein air

Les propositions d'aménagement de l'aire de jeux ont été affinées. La proposition de « Voguenature » a été retenue et complétée par un achat de gravier et gabions en direct afin de diminuer le coût total de l'installation.



Pour rappel, il sera installé une balançoire, une tyrolienne, une pyramide d'escalade et 3 agrès.

	Entreprise	Coût
Agrès et jeux	Voguenature	23 295€
Installation et décaissement	Voguenature	19 115€
Graviers et gabions - EQUIOM	EQUIOM	1 351€

Voguenature nous indique avoir des délais importants pour les expéditions (environ 3 mois) et des délais supplémentaires sont à envisager pour l'installation.

Compte tenu des délais et des éléments financiers, le conseil municipal se prononce favorablement pour la commande de ces jeux.



Gestion courante

Modification simplifiée PLU



La commission d'urbanisme va se réunir pour étudier et proposer des évolutions du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ces modifications sont dites « simplifiées » puisqu'elles n'impactent que légèrement le PLU actuel (ex : toit plat, aménagement des carrefours...). La commission fera des préconisations qui seront présentées au conseil municipal pour validation.

Le conseil municipal accepte que la commission travaille sur cette recherche d'amélioration.

Correspondant défense

Au sein du conseil municipal Aurore Marquie Jacquin est la « correspondante à la défense » de notre village. Dans ce cadre, elle a participé à une réunion avec le Délégué Militaire Départemental (DMD). Le correspondant couvre principalement 3 rôles de liaison :

- Information sur la défense
- Parcours citoyen
- Solidarité et devoir de mémoire

Finances

Ouverture crédit investissement



Le vote du budget n'ayant pas lieu avant avril, le conseil municipal souhaite ouvrir 2 lignes au crédit d'investissement afin de pouvoir régler les factures en lien avec l'achat des défibrillateurs, des capteurs de CO2 ainsi que les frais liés aux appels d'offres des logements seniors.

Travaux

Plantations

Les aménagements des massifs du lotissement « le clos des vergers » et sur la route de Norges-la-Ville vont être entrepris d'ici quelques semaines par l'entreprise COLAS. Il est envisagé de planter des arbres fruitiers dans le lotissement du clos des vergers ce qui finalisera le thème donné à ce lotissement.

Informations

Élection

L'année 2022 est marquée par 2 élections. La première aura lieu les 10 et 24 avril et concernera la présidence de la république. La seconde aura lieu les 12 et 19 juin et concernera les législatives.

Afin de pouvoir procéder aux votes, il est impératif de s'inscrire sur les listes électorales.



Voici les dates limites pour vous inscrire :

Dates limites d'inscription sur les listes électorales		
Inscription	Élection présidentielle	Élections législatives
En ligne	Jusqu'au 2 mars 2022	Jusqu'au 4 mai 2022
En mairie ou par courrier	Jusqu'au 4 mars 2022	Jusqu'au 6 mai 2022

Jardins familiaux

Le printemps arrive et avec les beaux jours, l'envie de préparer son potager va resurgir. Les personnes souhaitant arrêter ou continuer doivent se faire connaître à la mairie. Si de nouveaux habitants sont intéressés, ils peuvent également faire leurs demandes en mairie ; une distribution sera faite en fonction de la libération des terrains.

Syndicat des eaux

Le syndicat a fait quelques investissements, dont une réserve d'eau d'un montant de 50 000€. Il a été convenu d'augmenter le droit de branchement pour les nouvelles constructions qui est porté dès maintenant à 2 000€ (pour rappel il était de 1 400€ depuis 2002).

Fibre

Les dernières maisons au cœur du village non raccordées (hors lotissement du clos des vergers), peuvent faire la demande pour se relier à la fibre.

Free vient d'annoncer à ses clients historiques l'émergence de son arrivée sur le terrain.

Pour le moment, et malgré nos demandes, nous n'avons aucune information de la part de SFR et Bouygues Telecom.

Aides pour les devoirs

Certaines familles recherchent quelqu'un pouvant aider des enfants à faire leurs devoirs. Si une personne du village est intéressée, elle peut l'indiquer à la mairie afin que nous la mettions en relation avec les familles.

Manifestations et activités

Inventaire naturaliste

La commune en partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) s'est engagée dans un projet d'inventaire de la biodiversité. Dans ce cadre la LPO viendra **le 2 mars à 18h30** pour présenter le projet. Les enfants sont les bienvenus pour participer à cette animation. L'animateur a commencé à analyser notre faune en posant des appareils automatiques dans les forêts autour de Savigny le Sec.



Rallye « Aïcha des gazelles »

Deux jeunes femmes (Vanessa et Coralie), cousines et natives de Savigny-le-Sec se sont inscrites pour participer au rallye "Aïcha des gazelles" pour l'édition de 2023.

Le rallye Aïcha des gazelles est un rallye 100 % féminin. Il se déroule au Maroc. C'est le seul à répondre à la norme ISO pour l'écologie. Il est organisé par une association humanitaire.

La course se déroule sans vitesse, elle est uniquement basée sur l'orientation en effectuant le moins de kilomètres possible.

Les futures participantes ont créé une association loi 1901 "les gazelles des ducs" afin de trouver des sponsors, des partenariats, récupérer des fonds...

Le budget prévisionnel avoisine 30 000 €

Elles comptent sur les habitants du village. Elles tiendront un stand sur le marché pendant 4 samedis à partir du 12 février. Elles proposeront des agrumes biologiques (oranges, mandarines, pamplemousses, citrons), des viennoiseries, petits salés, beignets, brioches, pizzas 2 personnes, quiches, gougères (boulangerie d'Asnières qui est un des sponsors) avec accord du boulanger de Messigny, du vin chaud, sachets de bonbons et tombola.



Une urne permettra de récupérer des dons.

Transport des personnes âgées sur Dijon

Tous les jeudis matin un volontaire emmène, grâce au véhicule électrique de la commune, les personnes à Fontaines-Dijon (sur le parking du supermarché Géant Casino). Le départ se fait depuis le domicile de la personne à 9h pour un retour vers 11 h30 à Savigny.

Les personnes qui désireraient bénéficier de ce transport devront faire une réservation auprès de Catherine MUNAROLO 3 jours avant (Tél. : 06 23 88 76 24).

Prochain conseil municipal
Vendredi 1 avril 2022